

Denrées alimentaires—Comité

nement pour des raisons d'ordre politique ou par un consommateur frustré qui connaît mal les faits. Voilà pourquoi nous avons besoin de ce comité qui devrait durer plus de trois mois. Monsieur l'Orateur, voilà pourquoi, je peux appuyer le sous-amendement.

Si le comité doit être limité à la période de trois mois, la cible favorite sera sans doute le gouvernement. Il est toujours facile de faire front commun contre le gouvernement à propos de n'importe quel sujet. Les gros bonnets des supermarchés seraient la prochaine cible favorite car dans notre société on peut les accuser de tous les péchés d'Israël. Ils savent aussi très bien répondre aux critiques et ils n'ont pas besoin de moi pour les défendre à la Chambre. Ce dont je suis heureux, c'est qu'on accuse de moins en moins les agriculteurs. Et cela les agriculteurs l'ont bien compris. Le nouveau ministre de l'Agriculture (M. Whelan) est depuis des années le champion des agriculteurs. Il doit être bien réconfortant pour lui de détenir un portefeuille avec une telle audience, lui permettant de défendre et de faire l'éloge des producteurs agricoles. Son attitude n'a pas changé malgré ses nouvelles responsabilités.

J'ai été fort heureux de lire le discours qu'a prononcé le ministre à Halifax, où encore une fois il a dit aux cultivateurs qu'ils doivent se faire entendre et qu'ils ont le devoir de recourir au services de main-d'œuvre. C'est ce genre de choses qu'on leur rappellera quand ils comparaitront devant le comité. Dans ce discours, auquel se reportaient les propos du député de Northumberland-Durham (M. Lawrence), le ministre aurait dit que lorsqu'on bénéficie de prix avantageux pour l'alimentation l'avantage vient des cultivateurs qui ont augmenté leur rendement de sorte que le consommateur canadien est avantagé. Le député de Northumberland-Durham devrait relire le discours et ne pas citer une phrase hors du contexte pour laisser entendre que selon le ministre les prix n'augmentaient pas. Le ministre n'indiquait simplement que dans ces conditions la faute n'est pas au cultivateur.

Monsieur l'Orateur, je n'oublie pas votre avertissement et je vais être bref. Il vaut mieux que le débat ne s'étende pas trop, car nous aurons en comité l'occasion d'explorer tous les aspects de cette question. J'espère que ce comité entendra des représentants de l'Association des consommateurs du Canada. Cet organisme a fait énormément de recherches sur ce sujet et en limitant le mandat du comité à trois mois, on lui nuirait ainsi qu'à d'autres. Les représentants de ces associations auront besoin de beaucoup de temps pour présenter les conclusions de leurs recherches au comité. Les supermarchés aussi auront besoin de temps pour faire valoir leur position devant le comité. Si leurs bénéfices sont exorbitants, le comité devra le dire dans son rapport; si on juge des mesures de contrôle nécessaires, le comité devra en faire la recommandation, sans oublier, bien sûr, que s'il y a pénurie de denrées alimentaires, ces mesures ne résoudront pas la question fondamentale. J'espère que des citoyens âgés témoignent aussi devant le comité pour expliquer leurs difficultés. Ils pourraient peut-être démontrer à la jeune femme d'aujourd'hui la bonne façon d'acheter comme malheureusement la nécessité le leur a appris. Il se pourrait qu'un programme Nouveaux horizons soit nécessaire.

Une dame qui a fait une étude approfondie de cette question m'a appris qu'en vérifiant les annonces dans les journaux, en écoutant la radio comme je le fais moi-même en me rendant au travail—le jeudi matin, on peut entendre à CBO un commentateur qui compare le prix des viandes dans différents magasins et vous indique où réali-

ser les meilleures économies—et en étudiant les revues sur la nutrition, elle avait découvert une meilleure façon de nourrir sa famille et d'économiser environ \$10 par semaine en aliments. Les consommateurs devraient s'astreindre à cette discipline plutôt que d'accorder leur préférence aux aliments prêts à servir comme on a tendance à le faire aujourd'hui. S'ils peuvent s'en payer le luxe, tant mieux pour eux, mais nombre de gens devraient examiner très attentivement leurs listes d'emplettes et pouvoir ainsi témoigner devant le comité.

Monsieur l'Orateur, je vois d'un bon œil le sous-amendement proposé par le député de Scarborough-Ouest (M. Harney). A titre de simple député, je ne puis parler au nom de mon parti, mais il me semble que ce sous-amendement est sensé et qu'il rend justice aux consommateurs canadiens. Les exploitants de supermarchés, les agents gouvernementaux, les agriculteurs, les syndicats et tous ceux qui veulent se faire entendre par le comité doivent en avoir la possibilité. J'espère que ce comité fera un effort sérieux pour résoudre le très difficile problème de l'augmentation du prix des denrées alimentaires.

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, qu'un collègue de votre province occupe le fauteuil, il y a l'avantage qu'il connaît le nom de votre circonscription. C'est une chose à apprécier surtout dans mon cas puisque ma circonscription a été englobée dans l'ancienne circonscription de Colchester-Hants. On m'a donc souvent désigné député de Northumberland-Colchester-Hants, mais avec Votre Honneur au fauteuil je suis reconnu sous l'exacte désignation de député de Cumberland-Colchester-Nord.

Puisque c'est la première fois que je participe à un débat de la présente législature, j'aimerais vous offrir, monsieur l'Orateur, mes félicitations en public comme je l'avais déjà fait dans le privé. Je sais que vous ferez honneur au poste auquel vous ont élu tous les députés et j'anticipe de grandes réalisations de votre part au cours des jours à venir.

Des voix: Bravo!

M. Coates: J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les remarques du député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) et les ai appréciées dans une certaine mesure. Je crois que tous les députés sont au courant des problèmes qui nous assaillent, notamment le problème des prix qui montent en flèche, surtout ceux des aliments. Ces augmentations rendent difficile aux gens à revenu fixe, et surtout à ceux qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, d'aller dans les supermarchés et d'y acheter des aliments à la portée de leur bourse. Eux comme nous savent que c'est là une question importante. Il devient chaque jour plus difficile de joindre les deux bouts. Notre parti hésite quelque peu à appuyer la méthode d'approche adoptée par le gouvernement dans sa recherche de solutions à ce problème.

Le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) a souligné la raison de notre hésitation, la raison de nos doutes à l'endroit de la méthode d'approche du gouvernement. Bien qu'à notre avis le problème est urgent, nous ne croyons pas qu'un comité réussisse à le résoudre. Je sous-cris à l'opinion du député de Sarnia-Lambton (M. Cullen). Il a émis l'avis, comme l'a fait le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) que le rapport ne devrait pas être rédigé dans trois mois parce qu'on devrait donner à tous ceux qui souhaitent comparaître devant le comité la possibilité de le faire. Les comités spéciaux, parlementaires et autres, créés par le gouvernement ne respectent générale-